

Cadre de référence

Examen national par des pairs du cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes

28 novembre 2006, Ottawa (Ontario)

Président : Marten Koops

Contexte

Nombre des enjeux scientifiques auxquels Pêches et Océans Canada (MPO) est confronté sont associés à des lacunes dans les connaissances et à des incertitudes majeures. Or, le Ministère doit tout de même prendre des décisions sur ces enjeux. Dans un tel contexte, les décisions prises doivent tenir compte des risques et des incertitudes, tout en garantissant la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada. L'évaluation du risque est un processus par lequel on estime de manière qualitative ou quantitative le risque que pose un danger pour les écosystèmes aquatiques, les ressources halieutiques, l'habitat du poisson et l'aquaculture que le MPO doit régir et protéger en vertu de son mandat. Présentement, le MPO est confronté au danger que représentent les espèces aquatiques envahissantes (EAE), les changements climatiques et les changements touchant l'habitat du poisson, et à la possibilité que l'un ou l'ensemble de ces dangers aient des répercussions sur les espèces en péril, la biodiversité, l'aquaculture ou les ressources halieutiques. En fait, les EAE sont maintenant considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité indigène (Sala et coll., 2000; Dextrase et Mandrak, 2006).

D'après le *Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques*, l'évaluation du risque est au centre du processus d'évaluation des propositions concernant le déplacement d'organismes aquatiques. Le *Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes* établit par ailleurs que l'évaluation du risque est l'une des stratégies de mise en œuvre que l'on peut utiliser pour étudier la menace posée par les EAE. En créant le Centre d'expertise pour l'évaluation des risques en milieu aquatique (CEERMA), le MPO fait les premiers pas pour se doter de l'expertise dont il a besoin pour l'évaluation du risque dans tout le pays et ce, en s'appuyant sur l'expertise présente à Burlington, au Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques. À cet effet, l'un des mandats et des objectifs du CEERMA était d'élaborer un cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes qui soit défendable sur le plan scientifique. Ces travaux ont été amorcés au cours d'un atelier national sur les méthodes d'évaluation du risque qui a eu lieu du 21 au 23 juin 2006, à Burlington. Les participants à l'atelier ont été informés sur les diverses lignes directrices utilisées par les différents organismes pour l'évaluation du risque. Ils ont également eu la possibilité d'effectuer un examen critique de ces lignes directrices afin de pouvoir contribuer à l'élaboration d'un cadre national préliminaire d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes

pour le MPO. Le présent examen des pairs constitue un suivi direct de l'atelier du mois de juin.

Objectifs

La présente réunion a pour objectif :

1. l'examen par des pairs du cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes.

La réunion donnera lieu à la rédaction d'un compte rendu résumant les discussions et les décisions des participants. Ce document sera publié dans la série des comptes rendus du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS). La version finale du cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes fera partie de la série des Avis scientifiques du SCCS. Des documents de recherches seront également produits.

Lieu et date

Courtyard Marriott, Ottawa (Ontario), 28 novembre (8 h 30 – 16 h 30).

Participants

Les participants (30 environ) comprendront des membres de la direction du CEERMA et d'autres membres du personnel du Secteur des sciences du MPO et de l'extérieur ayant une expertise en évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes.

Échéancier

- 21 – 23 juin 2006 – Atelier national sur les méthodes d'évaluation du risque (Burlington)
- Septembre 2006 – Le compte rendu préliminaire de l'atelier national sur les méthodes d'évaluation du risque est envoyé aux participants pour examen
- Octobre 2006 – Version définitive du compte rendu de l'atelier national sur les méthodes d'évaluation du risque, présentation au SCCS
- Juin – novembre 2006 – Élaboration de l'ébauche (document de travail) du cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes, fondée sur les résultats de l'atelier de juin.
- Novembre 2006 – Examen par les pairs du cadre national
- Février 2007 – Distribution du compte rendu préliminaire aux participants aux fins d'examen
- Mars 2007 – Version définitive du compte rendu de l'atelier, présentation au SCCS

- Mars 2007 – Version définitive du rapport d’Avis scientifique décrivant le cadre national d’évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes, présentation au SCCS

Documents cités

Dextrase, A. et N.E. Mandrak. 2006. Impacts of invasive alien species on freshwater fauna at risk in Canada. *Biological Invasions*. 8:13-24.

Sala, O. et 18 coll. 2000. Biodiversity-global diversity scenarios for the year 2100. *Science*. 287: 1770-1774.